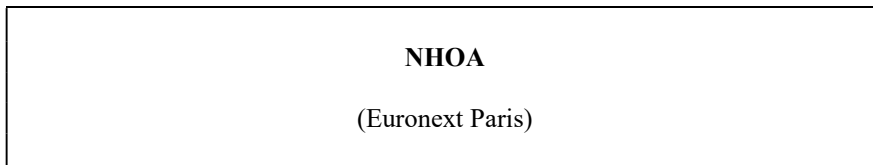


221C1871  
FR0012650166-OP024-AS14

26 juillet 2021

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.



**Complément à D&I 221C1869 du 23 juillet 2021**

1. Le 26 juillet 2021, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, a été déposé par la société NHOA en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifié déposé, le 23 juillet 2021, par la Société Générale, agissant pour le compte de la société à responsabilité limitée de droit néerlandais Taiwan Cement Europe Holdings B.V.

Ce projet de note en réponse contient notamment (i) en application des dispositions de l'article 231-19, 3° du règlement général, le rapport du cabinet Associés en Evaluation et Expertise Financière (A2EF), représenté par Mme Sonia Bonnet-Bernard, mandaté le 10 mai 2021 par le conseil d'administration de la société NHOA (sur proposition d'un comité *ad hoc* composé de trois administrateurs, dont une majorité d'indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1, I, 1° et 2° et III du règlement général pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée, et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société NHOA en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les actions NHOA sont applicables.